

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS est donné aux personnes intéressées que le conseil municipal de la Ville de Beloeil doit statuer, lors d'une séance qui se tiendra le 22 avril 2024 à 19 h 30 à la salle du conseil, au 240, rue Hertel, sur la demande de dérogations mineures suivante :

1. 670, RUE PICARD – ZONE C-153

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE :

Cette demande vise à permettre les dérogations suivantes :

- L'absence d'aire d'isolement et de distance avec une ligne de propriété ainsi qu'une superficie de 21,1 mètres carrés pour un enclos pour conteneur à matières résiduelles, alors que le *Règlement de zonage 1667-00-2011* exige une aire d'isolement et une distance de la ligne de propriété de 1,5 mètre minimum ainsi qu'une superficie maximale de 12 mètres carrés;
- La présence d'une borne de recharge dans une zone tampon et une aire d'isolement, alors que le *Règlement de zonage 1667-00-2011* exige qu'une zone tampon demeure libre et qu'une aire d'isolement soit uniquement végétalisée;
- Une aire d'isolement le long de la ligne arrière de propriété aménagée de gravier et une aire d'isolement entre le bâtiment principal et une aire de stationnement de 1,34 mètre, alors que le *Règlement de zonage 1667-00-2011* exige qu'une aire d'isolement le long de la ligne arrière soit gazonnée et une aire d'isolement entre le bâtiment principal et une aire de stationnement ait une largeur minimale de 1,5 mètre ;

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance du 22 avril 2024 de l'une des façons suivantes :

- En personne, à la salle du conseil;
- À distance, au moyen de la plateforme <https://beloeil.wdplus-neo.com>. L'inscription est obligatoire et les interventions se font via un outil de clavardage;

La séance sera diffusée en direct sur la chaîne Youtube et la page Facebook de la Ville, de même que sur la plateforme <https://beloeil.wdplus-neo.com>.

Les commentaires peuvent également être transmis par écrit, à l'une des adresses suivantes, au plus tard le 22 avril 2024, avant le début de la séance :

Ville de Beloeil
Direction des affaires juridiques
777, rue Laurier
Beloeil (Québec) J3G 4S9

Courriel : greffe@beloeil.ca

Les commentaires reçus à l'avance, par écrit, seront lus lors de la séance du conseil du 22 avril 2024.

Donné à Beloeil, ce 3 avril 2024.

MARILYNE TREMBLAY, avocate.
Greffière

Télécharger l'avis public